

L'ÉCOLE ALBERT CAMUS OCCUPÉE DEPUIS LE 08/11/2022

Pour mettre à l'abri une famille avec 2 enfants !

Plus aucun enfant à la rue : l'engagement a été pris, il est temps d'agir et de mettre à l'abri.

Le collectif JAMAIS SANS TOIT de l'école Albert Camus attire votre attention sur la mobilisation qui s'organise autour de deux de nos élèves et leurs parents. Cette famille dort dans la rue depuis la rentrée de septembre 2022. Nous avons fait tout ce qui était possible pour trouver une solution avec les services de l'État (préfecture, MVS, CCAS, 115) sans succès.

Par conséquent, **depuis le mardi 8 novembre, cette famille a trouvé refuge dans notre établissement.**

Le collectif Jamais Sans Toit recense sur Villeurbanne 28 familles sans toit dont 9 mères isolées. Cela représente 74 enfants dont 14 enfants de moins de 3 ans. Au niveau de la Métropole, nous dénombrons 97 familles soit 238 enfants à la rue.

Une vingtaine d'établissements scolaires sont concernés à Villeurbanne et la mobilisation s'organise.

Face à l'urgence absolue, nous avons décidé de mettre ces enfants et leur famille à l'abri dans l'école pour les PROTÉGER des aléas climatiques à l'approche de l'hiver et de la violence de la rue.

Les parents d'élèves et l'équipe enseignante n'ont pas à pallier les carences de l'État en matière d'hébergement. Cette situation ne peut pas durer ! Ainsi, nous **ALERTONS les autorités.** La protection et la mise à l'abri des populations est une de leurs missions.

La France ne respecte pas la Convention internationale des droits de l'enfant dont elle est signataire. Le ministre du logement Olivier Klein, lors de sa venue à Lyon le 27 septembre 2022, a reconnu qu'il s'agit d'une « situation inacceptable ».

L'hébergement est un droit inconditionnel. L'article 3452-2 du Code de l'Action sociale et des familles stipule : « *Toute personne en situation de détresse a accès, sans aucune condition de régularité de situation, à tout moment à un hébergement d'urgence.* »

Nous demandons l'application de la loi et la prise en charge par les services de l'État de ces enfants et de leur famille !

UN TOIT C'EST UN DROIT !

Collectif Jamais sans toit École Albert Camus – Villeurbanne

Membre du réseau national d'aide aux élèves sans toit. <https://www.eleves-sans-toit.fr>

Contacts : Aurélien 0675353890 /Marielle 0664189927

Adresse : École Albert Camus 69100 Villeurbanne